

# UNE PAROISSE CANADIENNE AU 17<sup>ME</sup> SIECLE

## LA RIVIERE-OUELLE

### VI

Ce fut Mgr de Saint-Vallier qui décida les habitants de la Rivière-Ouelle à bâtir une église à la place de leur chapelle, qui était devenue insuffisante pour les besoins de la population. Ce fut sans doute aussi pour cette raison qu'il accorda la permission (23 juin 1694) de dire la messe aux deux extrémités de la paroisse, dans la maison de l'abbé de Saint-Pierre, située au-delà de l'Evantail, et dans celle de Ruette d'Auteuil, qui se trouvait à deux lieues plus bas, probablement à la Petite-Anse.

Le brave curé de Francheville n'était plus alors à la Rivière-Ouelle ; transféré ailleurs en 1691, il avait été remplacé par un prêtre français, venu au Canada au printemps de l'année précédente. L'abbé Bernard de Requeleyne fut le premier curé en titre de la paroisse, qu'il avait d'abord desservie en qualité de missionnaire exerçant les fonctions curiales, et où il était destiné à faire un long règne (1721). Ce fut l'abbé de Francheville qui fut député par Mgr de Saint-Vallier pour le mettre en possession de sa cure, selon les formes canoniques (10 février 1695) (1).

L'église dont l'abbé de Requeleyne surveilla la construction et qui subsista jusqu'en 1792, était bâtie en bois, et s'élèvait sur l'emplacement de l'ancien cimetière, où l'on distingue encore parfaitement ses fondations. Elle était à peu près de la même grandeur que l'église actuelle, mais elle n'avait pas de chapelles latérales.

Le manoir seigneurial, qui s'élevait sur le terrain que M. de la Bouteillerie avait cédé à la paroisse, était devenu le presbytère du curé. On trouve, en effet, dans les archives de la fabrique, l'acte de vente "de la vieille maison qui avait toujours servi de manoir seigneurial" (13 avril 1692). L'abbé de Requeleyne avait sans doute mieux aimé réparer cette maison, pour son usage, que de bâtir un presbytère neuf aux frais de la paroisse, qui était à la veille de faire de grands sacrifices pour la construction de l'église. Dans l'intervalle, M. de la Bouteillerie avait reconstruit son manoir à quelques arpents plus loin, sur les terres qu'il possédait le long du rivage nord de la rivière, et où, vers 1700, il rebâtit son moulin banal.

Depuis l'établissement de la seigneurie, les défrichements avaient suivi un développement régulier qui n'avait été interrompu par aucun obstacle sérieux. Trois causes principales favorisaient cet accroissement : d'abord, la grande fertilité des terres, qui étaient faciles à déboiser ; ensuite, l'extrême abondance de la pêche, qui était une source considérable de revenu ; enfin, la sécurité relative de ce coin du littoral, moins exposé que bien d'autres parties du pays aux incursions des Iroquois, qui se répandaient rarement jusqu'au dessous de Québec. Plus de quarante familles de censitaires, dont les maisons étaient bien peuplées, s'échelonnaient sur le côteau qui longe le fleuve, et de chaque côté de la rivière. Les terres, divisées en parallélogrammes, couvraient toutes perpendiculairement au fleuve ; chaque concession, d'environ quarante-deux arpents, était la même qu'aujourd'hui ; la seule différence est que la culture ne s'étendait pas au-delà du troisième rang, tandis que, de nos jours, elle atteint le cinquième et le sixième rangs. Seule, la septième concession, qui touche aux terres de la couronne, n'est pas encore habitée.

Tous les céréales croissaient en abondance, mais surtout le blé, l'orge et l'avoine, qui étaient les grains dont se remplissaient les granges et les greniers des habitants. Ils y joignirent, au commencement du siècle suivant, la culture du lin dont la récolte, brayée en automne et convertie en filasse, était filée et tissée par les femmes dans le cours de l'hiver. La toile qu'elles en faisaient et dont elles confectionnaient le linge du ménage, était absolument la même que cette toile forte et durable qu'on fabrique au métier chez nos habitants. Avec la laine des moutons, elles faisaient, alors comme aujourd'hui, ces excellents tissus si connus dans nos campagnes sous le nom de flanelle et d'étoffe du pays. Aux femmes était également réservé le soin du jardin potager, où elles récoltaient les légumes qui servaient pour la table. Héritières des goûts délicats qui sont l'apanage de la race française, elles ne manquaient pas d'ajouter au potager un petit parterre bien propre et bien enclos, où elles cultivaient les fleurs dont les graines étaient apportées de France. Les prémisses aussi bien que les plus belles de ces fleurs étaient portées à l'église par les enfants, pour la décoration de l'autel, comme c'est encore l'usage.

Nos ancêtres avaient transporté de France et propagé dans le pays un certain nombre d'arbres fruitiers, principalement des pommiers. Leurs maisons furent bientôt entourées de vergers qui étaient à la fois un ornement et une source de bien-être et de revenu. Ils avaient même réussi à créer certaines variétés d'arbres fruitiers d'une qualité excellente, dont quelques-unes furent transportées dans la suite en France, où elles sont encore cultivées avec succès. De ce nombre sont les espèces de pommiers, dont les fruits, très-estimés sur le marché, sont connus sous le nom de raiettes du Canada. Sous le rapport de l'horticulture et sous bien d'autres, les premiers colons étaient supérieurs à leurs descendants d'aujourd'hui. Où sont les magnifiques vergers que l'on voyait autrefois dans nos environs ? Ils ont disparu peu à peu et n'ont pas été renouvelés. Il n'y a que depuis très-peu d'années que l'on a commencé à reprendre cette culture.

Au point de vue de l'agriculture en général, la conquête anglaise a été désavantageuse au peuple canadien. Isolé, dès ce moment, du reste du monde, privé des leçons et des exemples que lui donnaient une foule d'hommes intelligents et pratiques qui, chaque année, traversaient de France au Canada, n'acceptant pendant longtemps qu'avec défiance tout ce qui venait de la part des conquérants, il tomba peu à peu dans des habitudes de culture routinière, qui ont fini par épouser une grande partie du sol.

Aux ressources que nos anciens tiraient de l'agriculture, se joignaient celles de la chasse et de la pêche, dont l'abondance a été pendant longtemps incroyable. Elles furent la manne providentielle qui empêcha la population de mourir de faim aux époques désastreuses où la guerre tenait continuellement les hommes sous les armes, et forçait de laisser les campagnes sans culture. Les forêts voisines étaient peu peuplées d'orignaux, de caribous, d'ours, de loups-cerviers, de castors, de loutres, de martres, de visons, de renards, de perdrix, de lièvres, etc., etc. Chaque printemps et chaque automne, des bandes immenses d'outardes, de canards, d'oies sauvages, de sarcelles, de bécassines, de pluviers, d'alouettes, etc., etc., s'abattaient sur nos rivages et dans nos prairies. Il n'y a pas encore bien des années, les tourtes arrivaient au milieu de l'été en quantité si prodigieuse, qu'elles devenaient un fléau pour les moissons. Il n'était pas rare de voir les lièvres dans le voisinage des maisons. On rapporte, à ce sujet, une anecdote hilarante que racontait souvent Mgr Panet, évêque de Québec, qui a été pendant quarante-quatre ans curé de la Rivière-

Ouelle. La Savane, qu'on appelle ordinairement la plaine, qui s'étend entre cette paroisse et celle de Saint-Denis, s'avancait autrefois jusqu'aux environs de l'église : cette savane était la retraite privilégiée des lièvres, et plus d'une fois quelqu'un d'entre eux avait été trouvé égaré dans l'église. Un matin, en y entrant, Mgr Panet et son secrétaire, M. l'abbé Gosselin, aperçurent un lièvre qui gambadait dans les allées. Traqué de proche, il alla se réfugier dans la chaire où il fut pris.

A mesure que les bois ont été abattus, la chasse est devenue plus rare : mais la pêche, quoique bien diminuée, est encore une branche d'industrie et de commerce important. Jusqu'au commencement de ce siècle, le saumon, l'alose, le barre, l'éturgeon, l'anguille, le hareng, la sardine, le capelan, se prenaient en quantité qui aurait suffi pour faire la fortune de chaque habitant, s'il eût existé à proximité un marché convenable ; mais la plupart de ces poissons étaient presque sans valeur, faute de moyens d'écoulement. Quand, selon l'expression populaire, le hareng *donnait*, ce qui avait lieu ordinairement vers la Saint-Pierre (29 juin), il n'était pas rare de prendre à la même marée, dans une seule pêche, cinq à six cents barriques de ce poisson (1). Dans l'impossibilité où l'on se trouvait de tout l'enlever, et pour qu'il ne pourrît pas dans la pêche, on était parfois obligé d'y pratiquer des ouvertures, afin qu'elle se vidât d'elle-même à la marée montante. Des témoins oculaires, qui vivent encore, ont vu, au printemps de certaines années, le capelan affluer à tel point, qu'on le trouvait échoué à la marée basse, par bancs de plusieurs pieds, tout le long des pêches, qui s'étendaient vers le large jusqu'à trois et quatre arpents. Vues des hauteurs du rivage, ces battures de poissons aux écailles blanches et luisantes ressemblaient à de la neige amoncelée le long des clôtures. En 1870, plus de cent mille anguilles ont été capturées en une seule nuit à l'embouchure de la rivière et dans ses environs immédiats.

Mais une pêche bien autrement intéressante et lucrative, est celle du marsouin. Ce superbe céétacé, qui atteint jusqu'à vingt et vingt-cinq pieds de longueur et qui est particulier à nos climats, fait son apparition à la débâcle des glaces. On le voit nager par bandes nombreuses, quelquefois à la distance d'un jet de pierre du rivage, apparaissant de temps en temps pour respirer à la manière des baleines, et semblable, par la blancheur de sa peau, à des boules de neige flottant sur l'eau. M. de la Bouteillerie et ses censitaires, qui avaient constamment occasion d'observer les évolutions des marsouins jusque dans l'entrée de la rivière, où ils s'avancent à la poursuite du petit poisson, et particulièrement du capelan, qui vient y frayer et dont ils se nourrissent, avaient bien souvent devisé ensemble sur les moyens de les capturer. La possibilité de réussir n'était pas douteuse, puisqu'on en avait trouvé quelques-uns dans les pêches aux harengs, où ils s'étaient laissés prendre en suivant ce poisson. On avait pu constater le prix d'une pareille capture, par la quantité d'huile qu'on en tire et qui est propre à toute espèce d'usage ; mais les dépenses qu'exigeaient les premiers essais de pêche dont le résultat n'était pas encore connu, étaient trop considérables pour qu'on osât s'y risquer. Ce fut probablement ce qui engagea M. de la Bouteillerie à intéresser dans cette entreprise un riche et influent citoyen de Québec, M. Charles Denys, Sieur de Vitre, membre du Conseil souverain et fils de M. Simon Denys, Sieur de la Trinité, originaire de Tours. M. de Vitre demanda une aide au roi, qui lui fit don, vers 1698, d'une somme de cinq cents livres en argent, de deux mille livres de fil à morue et de la même quantité de cordage de un et deux pouces. Il est à supposer que cette tentative ne fut pas tout à fait sans succès, car l'année suivante, le roi accorda les mêmes gratifications. Au printemps de l'année 1701, M. de Vitre fit un nouvel essai de pêche entre les îles de Kamouraska et la terre ferme (2).

"On a fait, en 1701, dit La Potherie, une tentative de la pêche aux marsouins dans "le fleuve, à trente lieues plus bas que Québec, aux îles de Kamouraska. Monsieur "de Vitre, conseiller du Conseil de Québec, sachant qu'une très-grande quantité de "ces poissons, qui sont tous blancs, courut en été le hareng dans ces quartiers, se "persuada que si l'on y tendait des filets avec un arrangement particulier, il pourrait "s'y en prendre. Il forma une société de deux marchands pour en faire les frais. "M. le comte de Pontchartrain, qui ne souhaite que l'établissement et l'augmentation "des colonies, leur fit envoyer de Rochefort, en 1701, des cordages pour en faire "des filets. M. de Vitre dressa entre ces îles et la terre ferme, du côté du sud, la "longueur de plus d'une demi-lieue de filets qui formaient différents chenaux, avec "une ouverture assez grande pour y laisser entrer les marsouins (3). Ceux-ci, fort avides "de hareng, n'y étaient pas plutôt, que des canoteurs tout prêts tiraient une corde qui "bouchait ce passage.

"Les marsouins, qui avaient un champ assez vaste, ne s'embarrassaient pas pendant que la marée montait, s'amusant aux harengs quand il s'y en trouvait ; mais, lorsqu'elle diminuait à un certain point, on leur remarquait un mouvement et une agitation qui leur faisait jeter des mugissements. Plus la marée descendait basse, plus il paraissaient inquiétés. Ils avaient beau aller de côté et d'autre, ils ne trouvaient rien qui ne les arrêtât ; mais dès lorsque la marée était sur sa fin, ils se rassemblaient tous comme un troupeau de moutons, et échouaient pêle-mêle l'un sur l'autre. M. de Vitre les envoyait égorger, et les faisait traîner, porter ou remorquer à la marée montante quand ils étaient trop gros. Tels pesaient trois milliers. Il en a fait des huiles qui seront d'un très-bon usage pour les vaisseaux. On en a fait des fritures et on a trouvé le secret de tanner les peaux et de les passer en maroquin. La peau du marsouin est tendre comme du lard ; elle a un limon d'un pouce d'épaisseur que l'on gratte ; elle devient comme un cuir transparent ; les tanneurs les rendent minces ou épaisses selon l'apréti qu'ils veulent y donner. On en peut faire des hauts de chausses, des vestes très-déliées et à l'épreuve du pistolet, et on en pourra faire des impériales de carosse ; car il y en a de dix-huit pieds de long sur neuf de large. Une petite baleine dérangea cette pêche qui promettait beaucoup. Elle s'en-tortilla dans plus de quarante brasses de filets qu'elle entraîna avec elle. On l'a trouvée échouée dans cet équipage à sept lieues de là. Elle était fort maigre (4)."

Ce fut au milieu de ces préoccupations qui allaient créer une nouvelle industrie locale, que s'acheva la dernière année du dix-septième siècle. Il y avait alors vingt-huit ans que M. de la Bouteillerie était venu frapper le premier coup de hache dans la seigneurie à laquelle il avait donné son nom. De grands changements s'y étaient opérés durant cet intervalle : sur ses domaines, dont les forêts et la végétation primitive avaient pris possession depuis l'origine du monde, croissaient maintenant de belles moissons. Le silence du désert et l'apathie de la nature avaient fait place à l'agitation de la société humaine et au bruit fécond du déboisement et de l'agriculture. Là où les bêtes sauvages avaient leurs repaires, où se dressait la cabane éphémère des aborigènes, s'élevaient maintenant les habitations permanentes des blancs. La barbarie avait fait place à la civilisation. De vastes clairières, dont l'ensemble formait une étendue de plusieurs centaines d'arpents de terre, avaient été défrichées et mises en

(1) Une barrique contient six minots.

(2) Ceux qui désireraient avoir de plus amples détails sur la pêche aux marsouins, peuvent consulter les articles que nous avons publiés sur ce sujet, en 1876, dans *L'Opinion Publique*.

(3) *Plus d'une demi-lieue de filets* : pareille étendue de pêche serait encore aujourd'hui une entreprise hardie, et fournit, entre bien d'autres, une preuve de l'esprit de progrès et d'industrie des anciens colons.

(4) La Potherie, tome 1er, lettre Xe.